

## Deuxième rentrée sans flamand à l'école, les maires interpellent le rectorat

L'arrêt de l'enseignement du flamand dans les écoles de Buysseure, Noordpeene, Ochtezeele, mais aussi Wormhout et Volckerinckhove, s'est fait sans communication à la rentrée 2019. Les maires réclament son retour.



Les maires de Buysseure, Noordpeene, Ochtezeele, Volckerinckhove et Wormhout parlent d'une seule voix pour défendre l'enseignement du flamand à l'école.

Cinq maires ont cosigné, samedi 29 août en mairie de Noordpeene, un courrier qui sera envoyé au rectorat lundi. Frédéric Devos, maire de Wormhout, mène le groupe. « Nous voulons comprendre pourquoi il n'y a pas eu d'enseignement du flamand l'année dernière et nous voulons qu'il soit remis cette année », lance-t-il. Il connaît bien le dossier puisqu'il le suit depuis des années. Il est même acteur de l'expérimentation de l'enseignement du flamand depuis 2007 dans les écoles de cinq communes : Buysseure, Noordpeene, Ochtezeele, Volckerinckhove et Wormhout.



Un courrier signé des cinq maires (ici Dominique Deray d'Ochtezeele et Marc Deheele de Buysseure) sera envoyé lundi 31 août au rectorat.

Tous sont sur la même longueur d'ondes : ils veulent le retour du flamand à l'école. « Les communes ont respecté leurs engagements. L'évaluation de l'expérimentation était positive », disent-ils.

**« Nous défendons notre territoire.. »**

Le flamand était enseigné sur la base du volontariat aux élèves du CE2 jusqu'au CM2, à raison de deux fois 30 minutes par semaine. « Au moins deux tiers des familles adhéraient », pointe Frédéric Devos.

« Nous voulons un rendez-vous avec la rectrice pour avoir des explications.

Nous défendons notre territoire », dit le maire de Noordpeene, Thierry Dehondt. Son homologue d'Ochtezeele, Dominique Deray, pointe l'importance de cet enseignement : « C'est notre histoire et cette langue crée des rapprochements culturels mais aussi commerciaux avec les Belges. Nos voisins apprécient d'être accueillis en flamand. »

Les soutiens politiques ne manquent pas : le sénateur, Jean-Pierre Decool, la Région qui aide à créer un office public de la langue régionale flamande, le Département...

Seul l'État n'est pas au rendez-vous. Frédéric Devos a d'ailleurs interpellé le président de la République sur cette question alors qu'il était invité à l'Élysée dans le cadre du Grand débat. Il a ensuite été reçu par la rectrice, qui ne connaissait pas ce dossier.

Les maires sont déterminés à obtenir gain de cause. En 2007, les défenseurs de la langue flamande ont gagné une bataille mais l'administration a semble-t-il mis le dossier de côté. Et rien de ce qui avait été envisagé avec les communes et l'Institut de la langue régionale flamande n'a été mis sur pied : formation des enseignants, élargissement de l'enseignement dans d'autres écoles...